



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Légifrance**

Le service public de la diffusion du droit



## **Arrêté du 8 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2e classe à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)**

NOR : RIAH2500402A

JORF n°0007 du 9 janvier 2025


Texte n° 99

### **Version initiale**

Par arrêté du président-directeur général de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique en date du 8 janvier 2025, les dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2024 sont modifiées comme suit :

- la date d'ouverture des inscriptions est fixée au 9 janvier 2025 ;
- la date de clôture des inscriptions est fixée au 10 février 2025 à minuit, heure de Paris.

A compter de la date d'ouverture, les candidats doivent :

- soit s'inscrire en ligne, sur le site internet d'INRIA ( <https://www.inria.fr/fr/chargees-et-charges-de-recherche-de-classe-normale-crcn>  ) ;
- soit demander un dossier de candidature au format papier : le dossier peut être obtenu sur demande écrite transmise par voie postale ou être retiré auprès de la direction des ressources humaines (cf. annexe).

Aucune demande par mail ou téléphone ne sera prise en compte.

Les candidats doivent :

- soit avoir terminé leur inscription en ligne au plus tard le 10 février 2025 avant minuit, heure de Paris, dans le cadre d'une candidature en ligne ;
- soit avoir déposé leur dossier de candidature à la direction des ressources humaines, au plus tard le 10 février 2025 avant 17 heures, heure de Paris ;
- soit avoir envoyé leur dossier de candidature par voie postale, au plus tard le 10 février 2025, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier transmis hors délai, incomplet ou insuffisamment affranchi sera automatiquement rejeté.

Les autres dispositions et l'annexe de l'arrêté du 31 décembre 2024 restent inchangés.

### **Annexe**

ANNEXE

INRIA, direction des ressources humaines, service recrutement et carrière, domaine de Voluceau, BP 105, 78153 Le Chesnay-Rocquencourt Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université de Bordeaux, 200, avenue de la Vieille-Tour, 33405 Talence Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université Grenoble Alpes, Inovallée, 655, avenue de l'Europe, Montbonnot,

38334 Saint-Ismier Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université de Lille, parc scientifique de la Haute-Borne, 40, avenue Halley, bâtiment A, Park Plaza, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Lyon, campus La Doua Villeurbanne, bâtiment CEI-2, 56, boulevard Niels-Bohr, CS 52132, 69603 Villeurbanne.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université de Lorraine, technopôle de Nancy Brabois, campus scientifique, 615, rue du Jardin-Botanique, 54602 Villers-lès-Nancy Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Paris, 48, rue Barrault, CS 61534, 75647 Paris Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université de Rennes, campus universitaire de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Saclay, 1, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves, bâtiment Alan Turing, campus de l'Ecole Polytechnique, 91120 Palaiseau.

Service des ressources humaines du centre INRIA d'université Côte d'Azur, 2004, route des Lucioles, BP 93, 06902 Sophia-Antipolis Cedex.

Service des ressources humaines du siège d'INRIA, domaine de Voluceau, BP 105, 78153 Le Chesnay-Rocquencourt Cedex.